semble, protéger chacun



LA LETTRE #11 - NOVEMBRE 2022



Moi(s) sans tabac : en novembre, on arrête tous ensemble

La campagne nationale **#MoisSansTabac** pilotée par Santé publique France, le ministère des Solidarités et de la Santé, ainsi que l'Assurance maladie est un défi collectif qui vise à inciter et accompagner tous les fumeurs



volontaires dans leur démarche d'arrêt du tabac.

Un arrêt de 30 jours multiplie par 5 leurs chances d'arrêter de fumer définitivement. Rejoignez le mouvement en vous inscrivant dès maintenant sur tabac-info-service.fr.

Vous y trouverez tout le soutien, les conseils et la motivation dont vous aurez besoin. Vous pouvez également télécharger l'application **tabac info service** sur votre téléphone pour un accompagnement 100% personnalisé.

Suivez le mouvement également sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram : @tabacinfoservice

COMMENT COMMANDER VOTRE CARTE VITALE?

Que ce soit votre première demande ou une demande de renouvellement suite à un vol, perte ou dysfonctionnement, réalisez votre commande de carte vitale en ligne sur ameli.fr rubrique *Mes démarches > Ma carte Vitale > Commander ma carte Vitale*.



Pour suivre la délivrance de votre carte Vitale, connectez-vous à compte ameli, rubrique *Mes démarches* > *Suivre ma commande de carte Vitale*.

Vous n'avez pas encore de compte ameli ? <u>Créez-le dès maintenant</u> sur <u>ameli.fr</u>! Cliquez sur **Compte ameli**, puis sur **Je crée mon compte** et laissez-vous guider.



Flashez le QR code pour accéder à ameli.fr

Vous pouvez aussi télécharger l'application ameli, l'Assurance Maladie





